# AU CARREFOUR DES INFLUENCES 

## LA CHANSON FRANÇAISE

## DANS LA PRINCIPAUTE DE LIEGE AU XVIe SIECLE ${ }^{\text { }}$

Philippe Vendrix

La chanson française occupe au XVIe siècle, dans le nord de l'Europe, une place extrêmement importante dans la pratique musicale. Cette affirmation générale figure dans de nombreux travaux musicologiques, mais n'est malheureusement presque jamais étayée d'informations plus précises. Il est vrai que la chanson française est nettement moins bien connue et étudiée que le madrigal ou le motet ${ }^{2}$. La production de chansons françaises n'a pas encore fait l'objet d'un travail d'identification systématique, et les études manquent sur les grandes écoles de la chanson au XVIe siècle ${ }^{3}$. Etudier la diffusion et la pratique de la chanson française dans la Principauté de Liège durant la seconde moitié du XVIe siècle s'offre comme une forme exemplaire de ce que dût être la réception d'un genre dont limportance n'est plus à démontrer.

Cette exemplarité de la Principauté mérite cependant d'être quelque peu nuancée. Le cas de Liège ne correspond qu'en peu de points à celui d'Anvers ou encore de Bruxelles ou Louvain ${ }^{4}$. Des conditions particulières régirent la pénétration, la diffusion et l'adoption d'un genre que le Royaume de France portait en quelque sorte comme un emblème. Les données qui vont suivre n'ont pour intention que cerner un objet de recherche intéressant, de révéler les voies principales dans lesquelles il conviendrait d'engager des recherches plus approfondies.

[^0]
## 1. LE REPERTOIRE DE CHANSONS FRANÇAISES ISSUES DE LA PRINCIPAUTE

Les sources ne conservent que des chansons de trois compositeurs liégeois: Jean Guyot, Petit Jean de Latre et Pierre de Rocourt.

Chansons de Jean Guyot ${ }^{1}$

| Titre | Date / RISM |
| :--- | :---: |
| D'amour me plainz | $1550 / 14$ |
| De vous bien nul je n'ay | 1552 |
| En lieux desbatz m'assault mélancolie | $1550 / 14$ |
| Je l'ayme bien et l'aymeray | $1549 / 29$ |
| Je suis amoureux d'une fille | $1549 / 29$ |
| Joyeusement sans nulz faulx tour | $1549 / 29$ |
| L'arbre d'amour | $1549 / 29$ |
| Ne me parlez que de bouteilles | 1552 |
| Puisque de moy n'avez ferme fiance | 1552 |
| Tant seullement ton amour | $1550 / 14$ |
| Telle en mesdict [Response] | $1550 / 14$ |
| Vous estee si doulce | $1550 / 14$ |
| Vous perdez temps | $1550 / 14$ |

Chansons de Petit Jean de Latre ${ }^{2}$

| Titre | Date / RISM |
| :--- | :---: |
| A tort soeuffre en attendant plus grand contentement | 1552 / A/I/5L 1060 |
| A tort soeuffre sans l'avoir mérite, d'une personne | 1552 / A/I/5L 1060 |
| A tort soeuffre tant de peine \& martire, veu qu'en | 1552 / A/I/5L 1060 |
| Amoureulx suis quant je boy du vin, d'ung souvenir | 1564 (Vanhulst 107) |
| Aurpes de vous secretement demeure mon povre coeur | $1560 / 7$ |
| Avant l'aymer, je l'ay voulu cognoistre ; l'ayant | 1552 / A//5L 1060 |

1 Pour une édition moderne des chansons de Jean Guyot, voir Bénédicte Even, Jean Guyot de Chatelet dit Ioames Castileti. Musicien liégeois du XVIt siècle (1512? - 1588), Mémoire de licence, Université de Liège, 1974, 3 vols.

Le Sixième Livre des Chansons de Petit Jean de Latre a été édité par José Quitin comme Fascicule 9 de la Société liégeoise de musicologie (1988, Vp.-59p.).
${ }^{3} \quad$ Voir Henri Vanhulst, Catalogue des Editions de musique publiée à Louvain par Pierre Phalèse et ses fils 1545-1578, Bruxelles, Palais des Académies, 1990.

## 16 - Bulletin de la Societe liegeoise de Musicolocie, 86 (1994)

| Blancq \& clairet sont les couleurs de ce bon vin | 1552 / A/V5L 1060 |
| :---: | :---: |
| Cessés, mes yeulx, de plus dormir ne veoir, aultre | 1552 / A/L/5L 1060 |
| Comme la rose se pert en peu d'espasse, ainsi le | $1560 / 7$ |
| Comment, mes yeulx, auriés-vous bien promis ce | 1552 / A/I/5L 1060 |
| De toutes Margrietes qu'on vist jamais en terre | 1552 / A/I/5L 1060 |
| De varier n'est est plus mention, c'est ung arest | 1552 / A/I/5L 1060 |
| Dieu, me faut-il tant de mal supporter? Aultre que | 1569/10 |
| Dieu sçait pourquoy je souspire \& lamente et si | 1552 / A/V/5L 1060 |
| Doeul \& melancolye, ce sont mes biens mondains | 1552 / A/V/5L 1060 |
| Donnés secours, ma doulce amie, à vostre aimant | 1554/22 |
| Donnez secours, ma doulce amye, à vostre amant | 1552 / A/I/5L 1060 |
| En autendant le confort de m'amye, le coeur my | 1560 / 7 |
| Espoir sans fin me maine en desespoir, ung doulx | 1552 / A//5L 1060 |
| Ingrate ne doibt $z$ estre ed aussi ne le veulx estre | 1552 / A/V/5L 1060 |
| Jattens la fin, que l'amour commencée entre nous | 1552 / A/I/5L 1060 |
| Jattens secours de ma seulle pensée, jattens le | 1552 / A//5L 1060 |
| J'ay ung refus en lieu de mon salaire, qui d'une | 1552 / AT/5L 1060 |
| Ja ne mourez, mon cher amant, à m'aymer s'il [Response] | 1552 / A/V/5L 1060 |
| Je l'ay perdu en peu de temps mon bel amy, dont | 1552 / A/I/5L 1060 |
| Lheur me viendra que par vous mieux auray: en cest | 1569/10 |
| La jeune dame ayant noble coraige, doibt reverer | 1552 / A/I/SL 1060 |
| Le ceur, l'esprit avecque mon desir, ils sont à vous | 1552 / A/U/5L 1060 |
| Malheur m'est heur \& bien sur tous bien desirable | 1552 / A/VSL 1060 |
| O bon vouloir parfaict \& aymable, qui est le port | 1552 / A/V/5L 1060 |
| O envieulx, qui de mon infortune te resjorys \& | 1552 / AI/5L 1060 |
| O triste adieu, qui du tout m'est contraire, car je | 1552 / A/I/SL 1060 |
| Pourquoy en amour mon coeur changeroie, puisque | 1552 / A/I/5L 1060 |
| Quand au vouloir, jespere fermement estre parfaict | 1552 / A/I/5L 1060 |
| Qui veult du tout service perdre, viel homme | 1569 / 10 |
| Qui vocult son coeur en dieu d'amour offrir, pour | 1552 / A/V/5L 1060 |
| Resveille-toy, coeur gracieux, tu n'as pas cause | 1552 / A/I/SL 1060 |
| Sans plourer $\boldsymbol{*}$ gemir, vous diray mon plaisir [Response] | 1554/22 |

Bulletin de la Societe liegeoise de Musicologie, 86 (1994)-17

| Si j'ay voulu de moy tant presumer, d'aymer si | 1552 / A//5L 1060 |
| :--- | :---: |
| Si seulle estois, plaine de desconfort \& de | $1553 / 24$ |
| Ung doulx regard la belle me donna, donnant son oeil | 1552 / A///5L 1060 |
| Vivray-je toujours en soucy | $1549 / 38$ |
| Vivray-je tousjours en telle peine ? Par trop il | $1554 / 22$ |
| Vivre ne puis sur terre, car mort suys à demi | 1552 / A///5L 1060 |

Chansons de Pierre de Rocourt ${ }^{1}$

| Titre | Date/RISM |
| :--- | :---: |
| O coeur ingrat [Replicque] | $1543 / 16$ |
| Plaindre ne vault ni moi dsconforter | $1549 / 29$ |

Ce catalogue le montre clairement: la chanson française n'a pas inspiré fréquemment les compositeurs liégeois. L'absence de maison d'édition musicale à Liège a souvent été invoquée comme raison de ce relatif dédain. 11 est vrai que l'unique tentative durant le $X V I^{\circ}$ siècle d'éditer de la musique dans la Principauté ne fit pas long feu. Jacob Bathen de Maastricht ne s'est tourné qu'à deux reprises vers la musique. Une première fois, pour éditer le traité de Jean Guyot qui ne bénéficia pas d'une immense diffusion : Minervalia Ioan. Guidonii Castiletani in quibus scientiae praecontum, atque ignorantiae socordia, consideratur. Artum liberalium in musicem de certation lepida appingitur ( 1554, in $4^{\circ}, 72 \mathrm{f}^{\circ}$ ). Une deuxième fois pour réunir une série de chansons sur des textes flamands: Dat ierste bock van den nieuwe diytsche liedekens (1554/31). L'absence de maison d'édition ne justifie cependant pas le nombre réduit de chansons. Les compositeurs liégeois ne semblent avoir éprouvé aucune difficulté à se faire éditer par les grandes maisons d'Anvers (Susato) ou de Louvain (Phalèse). Phalèse consacre même - chose assez exceptionnelle - un volume complet aux chansons de Petit Jean de Latre; volume qu'il éditera à plusieurs reprises ${ }^{2}$.

Une autre raison aurait pu être évoquée : la méconnaissance du répertoire français. Cette explication ne résiste pas non plus à une analyse détaillée. La chanson française circulait abondamment dans les Pays-Bas du Sud et dans la Principauté de Liège. Il est certes impossible de se faire une idée précise de leur exécution à Liège, que ce soit au Palais des Princes-Evêques ou dans la résidence de tout amateur cultivé. Les archives et témoignages manquent affreusement. Néanmoins, les chansons publiées à Paris sont très vite diffusées et connues des compositeurs. Ainsi Guyot remet-il en musique des chansons publiées dans les années 1530 et 1540 à Paris par des compositeurs comme Hesdin, Claudin, Mittantier; De Latre reprend des textes mis en musique par Claudin, Sandrin, Certon. «O coeur ingrat» de Pierre de Rocourt est la «réplique» d'une chanson de Certon publiée en 1539.

[^1]
## Emprunts textuels

| a. Guyot |  |
| :--- | :--- |
| L'arbre d'amour | Hesdin, 1534/14 |
| Je l'ayme bien et laymeray | Hesdin, 1534/14 |
| Vous perdez temps | Claudin, 1538/12 |
| Telle en mesdict [Response] | Mittantier, 1538/12 |
| D'amour me plainz | Rogier, 1539/16 |
| Tant seullement ton amour | Mittantier, 1543/8 |
| Puisque de moy n'avez ferme fiance | Artins, 1539/16 |
| b. de Latre |  |
| Aurpes de vous secretement demeure mon povre coeur | Claudin ou Jacotin, 1528/3 |
| Avant l'aymer, je l'ay voulu cognoistre; l'ayant | Sandrin, 1545/12; Certon, 1546/14 |
| Comment, mes yeulx, auriés-vous bien promis ce | Sandrin, 1541/6 |
| Jattens sccours de ma seulle pensée, j'attens le | Claudin, 1528/3 [Marot] |
| Vivray-je toujours en soucy | Claudin, 1528/3 |
| C. Rocourt |  |
| O caeur ingrat [Replicque] | Certon 1539/17 |

Prétendre que Guyot ou Petit Jean de Latre n'étaient pas inspirés par les textes français relève également de la pure conjecture. Guyot et de Latre sont des compositeurs prolixes, au même titre que nombre de leurs contemporains, et les oeuvres conservées ne refletent sans doute qu'une bien mince partie de leur production.

L'unique justification qui semble pouvoir expliquer la faible quantité de chansons françaises composées par des musiciens actifs dans la Principauté de Liège reste l'absence d'occasion. Messes et motets faisaient partie des tâches habituellement confiées à ces compositeurs dont l'unique moyen de subsistance consistait en une fonction au sein d'une chapelle, en l'occurrence la chapelle de la cathédrale Saint-Lambert. Tant que ne leur était pas donnée l'occasion de composer des chansons, ils ne pouvaient se détourner de leurs tâches habituelles. Il ne s'agit donc nullement d'une question de compétence. Cette hypothèse est renforcée par l'attitude de compositeurs liégeois expatriés qui, tant dans le Saint-Empire qu'en Espagne, s'adomèrent au répertoire profane avec talent, car écrire des Lieder polyphoniques ou des cançion figurait dans leurs obligations ou était valorisant dans les milieux de cour qu'ils fréquentaient.

Le cas de Jean de Castro pourrait conforter cette hypothèse. La biographie de ce musicien prolixe reste à faire. Quill soit originaire de la Principauté de Liège ne semble faire aucun doute à la lecture de la dédicace de ses Novae cantiones sacrae (1588) dédiées au prince-évêque Emest de Bavière. Qu'il fut initié à l'art de la chanson française avant d'obtenir son premier poste officiel à Anvers ne semble également non plus poser problème : il arrive à

Anvers à la fin des années 1560 et publie en 1570 à Louvain son premier livre de chansons ${ }^{1}$. Castro reçut probablement à Liège, de Jean Guyot ou peut-être même de Petit Jean de Latre, des leçons sur l'art de la chanson. Les points de ressemblance ne manquent d'ailleurs pas entre les chansons de Castro du volume de 1570 et celles de celui qui fut sans doute son maître : Jean Guyot.

## UN STYLE PROVINCIAL?

Liège a toujours entretenu des rapports avec la France. Cependant, durant le XVIe siècle, les relations avec le royaume voisin ne sont pas sans poser de sérieux problèmes. L'origine germanique des princes-évêques a souvent été considérée comme une entrave à la pénétration de «l'esprit français» dans le Pays de Liègé. Il est vrai que les jeumes musiciens quittent Liège plus volontiers pour les cours allemandes ${ }^{3}$ ou pour l'Espagne ${ }^{4}$ que pour la France. Ces barrières ne sont que formelles. Elles n'empêchent absolument pas les productions françaises d'être diffusées et assimilées dans les Pays-Bas du Sud ou dans la Principauté de Liège. Les exemples ne manquent pas de l'assimilation des oeuvres françaises dans les PaysBas grâce à l'édition de compositions, mais aussi de traités parfois traduits en flamand ${ }^{\text {s }}$.

La typologie des chansons a fait l'objet de débats conséquents à l'usage de dénominations comme «chanson parisienne», "chanson provinciale», "chanson francoflamande ${ }^{\circ}$, etc. Selon que le répertoire est envisagé dans une perspective géographique ou dans une perspective textuelle, les catégorisations diffërent. La première typologie reposant sur des paramètres géographiques a été de mise pendant de nombreuses années, et persiste. Si , d'un côté, elle met l'accent sur le phénomène des épicentres dans la culture française du XVIe siècle, elle s'avère être, d'un autre côté, d'une efficacité toute relative lorsque confrontée aux habitudes d'écriture. De plus, la typologie géographique exclut de son champ toute une série de groupes d'oeuvres - comme celles des compositeurs liégeois - qu'il semble inopportun de raccrocher à l'une ou l'autre école. La typologie thématique proposée avec force arguments par Lawrence Bernstein se révele plus efficace et tient compte, notamment, de la circulation des textes, de la souplesse des frontières, des politiques éditoriales et surtout des pratiques culturelles.

Le lieu n'est pas ici d'entreprendre une étude du langage musical des chansons «liégeoises». Il s'avère, au demeurant, assez complexe de définir des éléments spécifiques d'un langage dès que l'on aborde la question de la chanson dans la seconde moitié du XVIe siècle. S'il existe effectivement une continuité de Jean Guyot à Pierre de Rocourt en passant par Petit Jean de Latre, cette filiation n'a rien de figé et ne prend valeur que dans le cadre d'une étude de la vie musicale à Liège. Elle ne paraît d'aucune pertinence pour l'histoire de la

[^2]chanson au nord de la France. Il reste néanmoins que cette filiation soulève un certain nombre de questions. Quelle place accorder respectivement au modèle josquinien et au modèle «parisien » ? Y a-t-il proximité entre les pratiques liégeoises et les pratiques lyonnaises, par exemple' ? En l'absence de chansons faisant montre d'une grande richesse contrapuntique, quel lien peut être établi entre les écoles des Pays-Bas du Sud et les compositeurs liégeois?

La meilleure voie consistera sans doute dans l'étude de l'immense production de Petit Jean de Latre. Petit Jean de Latre s'offre, en effet, comme une figure paradigmatique des compositeurs liégeois du XVIe siècle. Il est l'auteur d'un nombre relativement élevé de chansons dont les différentes éditions témoignent du succès. Parallèlement, il fait publier des oeuvres religieuses, mais surtout des chansons flamandes, qui, au premier regard, évoquent inévitablement ses chansons françaises tant par la structure que par les tournures mélodiques ou la texture contrapuntique. Si l'on se tourne, à présent, vers un autre compositeur tout autant prolifique, comme Lambert de Sayve, il apparaitt que ses pièces profanes, des Lieder, révèlent un compositeur informé des développements de la chanson française.

## CONCLUSION

Il manque indéniablement de documents pour évaluer l'exacte importance de la chanson dans la Principauté de Liège durant la seconde moitié du XVIe siècle. La production fut-elle limitée à ce que livrent les recueils imprimés par Phalèse ou Susato? Pourquoi un Pierre de Rocourt dont le talent dans le domaine ne fait aucun doute ne se serait-il pas adonné plus à ce genre? Faut-il chercher la cause de cette apparente négligence du côté des relations avec les grands éditeurs? Surtout, les compositeurs liégeois, pourtant prolifiques en matière de musique religieuse, avaient-ils l'occasion de faire montre de leur talent en musique profane?

Quoi qu'il en soit de l'état même de la chanson dans la Principauté de Liège, les quelques vestiges conservés révèlent l'importance d'un genre dans la culture musicale des régions au nord de la France. La chanson a circulé pour être exécutée sous sa forme originelle, et si ce n'est exécutée, du moins lue et étudiée par les compositeurs. Ceux-ci ont assimilé le langage idiomatique soit pour se livrer eux-mêmes à la composition de chansons en langue française, soit pour renouveler le langage du Lied en allemand ou en flamand. Une étude approfondie de ces deux genres pourrait seule aider à redessiner une carte musicale de l'Europe du Nord et à démêler les voies intriquées de la création musicale dans la Principauté de Liège à l'aube de l'ère baroque.

[^3]
[^0]:    1 Cette étude a fait lobjet d'une communication à la table ronde La diffusion de la musique française dans la seconde moitié du $16^{6}$ siécle tenue en mars 1994 au Centre dEtudes Supérieures de la Renaissance de l'Université de Tours dans le cadre du programme Ricercar.
    ${ }^{2}$ La première étude d'ampleur sur le sujet a été publiée en 1930 : Denes Bartha, «Probleme der Chansongeschichte im 16. Jahrhundert», Zeitschrift fïr Musikwissenschaft, XIII (1930/31), p. 507-530. Il a ensuite fallu attendre les études d'Howard Mayard Brown : «The Genesis of a Style : The Parisian Chanson, 1500-1530 ", Chanson and Madrigal, 1480-1530 : Studies in Comparison and Contrast, Cambridge, Harvard University Press, 1964, p. 1-50. Au début des années 80, Jean-Michel Vaccaro et Jean-Pierre Ouvrard ont organisé plusieurs rencontres internationales autour de la chanson : La chanson française de la Renaissance, Tours, Van de Velde, 1981, et «Les musiciens de Ronsard» dans la Revue de Musicologie, 74 (1988).
    ${ }^{3}$ A ma connaissance, il n'existe à ce jour aucune étude de synthèse sur la chanson française dans les Pays-Bas du Sud.
    4 Sur la musique dans la Principauté de Liege durant la seconde moitié du XVIe siécle, voir José Quitin, "La musique au Pays de Liège sous le règne de Georges d'Autriche (1544-1557)", Annales du Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, Liège, 1968, vol.1, p. 293-299.

[^1]:    Les deux chansons de Pierre de Rocourt ont été éditées par José Quitin, «Deux chansons à quatre voix de Pierre de Rocourt, musicien liégeois du $16^{e}$ siècle », Bulletin de la Société liégeoise de musicologie, 42 (1983), supplément musical.
    ${ }^{2}$ Voir Henri Vanhulst, op. cit., p. 18-19.

[^2]:    ${ }^{1} \quad$ Chansons et madrigales à quatre parties, convenables tant à la voix comme à toutes sortes d'instruments, Louvain, Pierre Phalese, 1570 (RISM A/I/C 1469).
    ${ }^{2} \quad$ Voir Marcel de Grève, "Au temps de Rabelais et de La Pléiade", La Wallonie. Le Pays et les hommes, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1978, t. II, p. 33-45.
    ${ }^{3} \quad$ Ce fut le cas notamment de Johannes Mangon qui devint maître de chapelle du Dom d'Aix-laChapelle et de Mathias de Sayve qui servit de vice-maîrre de chapelle à la cour impériale sous Rodolphe II et Mathias II. Voir José Quitin, «A propos de trois musiciens liégeois du $16^{\circ}$ siècle : Petit Jean de Latre, Johannes Mangon et Mathieu de Sayve», Musicae Scientiae Collectanea. Festschrift Karl Gustav Fellerer, Cologne, A. Volk, 1973, p. 451-462.
    ${ }^{4} \quad$ Voir à ce propos limmense travail de Paul Becquart, Musiciens néerlandais à la cour de Madrid. Philippe Rogier et son école (1560-1647), Bruxelles, Palais des Académies, 1967 (Classe des Beaux Arts, Mémoire XIII/4).
    3 A ce sujet, voir Henri Vanhulst, «Edition comparative des instructions pour le luth, le cistre et la guitare publiées à Louvain par Pierre Phalèse (1545-1570», Revue belge de musicologie, XXXIV-XXXV (1980-1981), p. 81-105.
    6 Voir surtout Lawrence Bernstein, «The «Parisian Chanson» : Problems of Style and Terminology», Journal of the American Musicological Society, XXXI/2 (1978), p. 193-240.

[^3]:    254. Voir Frank Dobbins, Music in Renaissance Lyons, Oxford, Oxford University Press, 1992, p. 245254.
